



Rapport synthèse de la 327^e réunion du conseil syndical (CS) tenue le 12 septembre 2019

[Pour avoir accès au PowerPoint de la rencontre](#)

Rapport du comité des relations de travail

Définition des heures LAC : la définition que le Syndicat a reçue de la part de l'UQTR ne convenait pas. Depuis la fin des négociations de la convention collective, aucune rencontre ne s'est tenue à ce sujet, bien que tous s'entendent pour poursuivre la discussion.

Grief sur les conséquences du lock-out : l'UQTR a entre les mains les chiffres (tableau des dommages) du Syndicat. Le CRU en sera saisi prochainement. Une audience est prévue le 22 octobre. À tout moment, un règlement peut survenir même si la procédure d'arbitrage est enclenchée.

Grief sur le report des embauches au 1^{er} décembre 2017 : le Syndicat est en attente d'une contre-offre.

Cours en ligne aux cycles supérieurs – reconnaissance de tâche : Le Syndicat est en attente d'une proposition. L'annexe F, à l'origine prévue pour le 1^{er} cycle, n'est pas adaptée à la réalité des cycles supérieurs, notamment sur le nombre d'étudiants cibles. Un règlement est envisageable.

Modification de la lettre d'entente no. 2 (ajustement de la clause 6 b) : la modification prévoit que ce sera dorénavant au mois d'avril que le nombre de cours rémunérés en appoint de l'année précédente sera calculé pour décider du nombre de dégagelements offerts. Le même calcul sera repris au mois de juin. La différence à la hausse ou à la baisse sera ajoutée ou retranchée du montant à distribuer aux autres éléments.

Projet pilote – vice-doyens à la recherche : Cette initiative provient des professeur.es, qui a par la suite été reprise par le doyen à la recherche. Le projet-pilote serait d'une durée de 1 an. Par la suite, le mandat pourrait être d'une durée de 2 ans.

Doyen Millaire – création d'un poste de professeur régulier : Le Syndicat a refusé la proposition demandant de placer le poste en dehors du plancher d'emploi pour une période de trois ans. Le Syndicat demande à ce qu'il le soit pour toujours. Le Syndicat se renseignera sur les cas similaires dans les autres Universités du Québec. La proposition finale sera présentée au conseil syndical.

Invité – Présentation de l'Association générale des étudiants

Le président de l'AGE UQTR, M. Jimmy Lacourse, et le conseiller à l'exécutif, M. Frédérik Farid Borel, ont présenté le plan d'action de l'association étudiante. Un débat électoral, dans le cadre des élections fédérales, sera organisé au mois d'octobre pour l'ensemble de la communauté universitaire. L'association travaille à organiser une conférence avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge.

Affaires budgétaires

Les délégués syndicaux ont pris acte du rapport financier 2018-2019 et recommandé à l'Assemblée générale d'adopter un budget révisé pour l'année 2019-2020. Ces deux documents figureront dans l'avis de convocation à l'assemblée générale du 26 septembre 2019. Le *PowerPoint*, précédemment cité, présente les chiffres.

Plan d'action syndical 2019-2020

Le [Plan d'action syndical 2019-2020](#) élaboré par le comité exécutif a été adopté par le conseil syndical. Ce plan d'action sera déposé à l'assemblée générale du 26 septembre 2019.

Tribune des déléguées et des délégués

Un délégué a interpellé ses collègues sur les budgets départementaux, notamment sur les coupures dans les fonds attribués aux travaux pratiques. Les professeurs furent obligés de modifier leur plan de cours pour s'ajuster. L'annexe C ne doit pas servir à pallier le manque de fonds en enseignement. Le Syndicat ne peut intervenir dans l'octroi des budgets départementaux, mais il pourrait accompagner les directions de département et intervenir auprès du doyen pour expliquer la réalité avec laquelle les départements doivent composer.